

**BEETUP OPTI**

Date d'émission 09-juin-2017

Date de révision 09-juin-2017

Numéro de révision: 1

**1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Code produit HBQ01  
Nom du produit BEETUP OPTI  
Synonymes -  
Substance pure/préparation Préparation

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation recommandée Herbicide

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité**

Fournisseur UPL France  
Energy Park  
132-190 Boulevard de Verdun  
92400 COURBEVOIE  
Tél.: + 33 (0)1 46 35 92 00  
e-mail : contact.uplfrance@uniphos.com  
fds.cerexagri@uniphos.com

Adresse e-mail

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence **(CARECHEM 24): +44 (0) 1235 239670**

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 - H319

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 2 - H411

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]



Mention d'avertissement

**ATTENTION**

#### Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P391 - Recueillir le produit répandu

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation nationale

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

#### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

EUH208 - Contient ( 1,2-Benzisothiazolin-3-one ). Peut produire une réaction allergique

### 2.3 Autres dangers

Aucune information disponible

### 3. Composition/informations sur les composants

#### 3.2. MÉLANGES

Nom chimique	N° CE	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)	No REACH.
Desmedipham	237-198-5	13684-56-5	5 - 10	-	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	aucune donnée disponible
Ethofumesate	247-525-3	26225-79-6	5 - 10	-	Aquatic Chronic 2 (H411)	aucune donnée disponible
Phenmedipham	237-199-0	13684-63-4	5 - 10	-	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	aucune donnée disponible
Fatty Alcohol Ethxylate	-	68131-39-5	1 - 5	-	Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Acute 1 (H400)	aucune donnée disponible
Isopropylamine Alkyl Benzene Sulphonate	271-531-5	68584-24-7	1 - 5	-	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302)	aucune donnée disponible
Tributyl phosphate	204-800-2	126-73-8	< 1	-	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Carc. 2 (H351)	aucune donnée disponible
1,2-Benzisothiazolin-3-one	-	2634-33-5	< 1	-	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures
<b>Ingestion</b>	Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise. NE PAS faire vomir
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Jet d'eau Étouffer les flammes avec du sable, des poudres sèches, du dioxyde de carbone.
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Danger spécial</b>	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de carbone Dioxyde de carbone (CO2)
-----------------------	--

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des zones sûres  
Éviter le contact avec les yeux

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le déversement avec une matière inerte (par exemple de la terre ou du sable sec), puis la placer dans un récipient à déchets chimiques

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Manipulation**

Mettre en place une ventilation adaptée  
Porter un équipement de protection individuel  
Éviter le contact avec la peau et les yeux  
S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail

#### **Mesures d'hygiène**

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
Se laver les mains soigneusement après manipulation

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé  
Conserver hors de la portée des enfants  
Protéger de la lumière

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	Eu	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Tributyl phosphate		STEL: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 ppm TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 ppm TWA: 2.2 mg/m <sup>3</sup>	MAK: 1 ppm MAK: 11 mg/m <sup>3</sup> Ceiling / Peak: 4 ppm Ceiling / Peak: 44 mg/m <sup>3</sup> Skin
Component	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Tributyl phosphate 126-73-8 ( < 1 )		TWA: 0.2 ppm		TWA: 0.2 ppm TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.4 ppm STEL: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 ppm TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Tributyl phosphate	Skin STEL 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>	Skin STEL: 0.4 ppm STEL: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.2 ppm TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 0.2 ppm TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.6 ppm STEL: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 ppm

Component	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Tributyl phosphate 126-73-8 ( < 1 )	(ACGIH:) 70 % of baseline red blood cells discretionary Cholinesterase activity Nonspecific				

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

#### Équipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux</b>	lunettes de sécurité avec protections latérales.
<b>Protection de la peau</b>	Vêtements à manches longues. (Tyvek).
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection: Caoutchouc nitrile.
<b>Protection respiratoire</b>	Protection respiratoire conforme à EN 143

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	blanche	
<b>État physique</b>	Liquide	
<b>Odeur</b>	caractéristique	
<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques/ Méthode</u>
<b>pH</b>	6.46	(1% solution)
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Aucune information disponible	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	100 °C	
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Ne s'applique pas	
<b>Tension superficielle</b>	45.62 mN/m	
<b>Densité relative</b>	1.024 kg/l	
<b>Hydrosolubilité</b>	Miscible dans l'eau	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune information disponible	
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune information disponible	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible	
<b>Viscosité</b>	0.145 - 0.455 mPas (20°C)	Viscosité dynamique
<b>Propriétés comburantes</b>	Non comburant	
<b>Propriétés explosives</b>	Du fait de la structure chimique du produit, une réaction explosive n'est pas envisageable	

### 9.2 AUTRES INFORMATIONS

**Teneur en COV**                                      Aucune information disponible

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

températures supérieures à 35 °C

### 10.5 Matières incompatibles

Bases fortes  
Agents comburants forts

### 10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Effets locaux

Inhalation

Contact oculaire

Contact avec la peau

Ingestion

Ne s'applique pas.

Irritant léger pour les yeux.

Pas d'irritation de la peau.

Aucune information disponible.

DL50 orale

> 2000 mg/kg

DL50 cutanée

> 2000 mg/kg

#### Toxicité chronique

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucune information disponible.

**corrosivité** Aucune information disponible.

**Sensibilisation** N'a pas d'effet sensibilisant.

**toxicité à dose répétée** Aucune information disponible

**Effets cancérogènes** Aucune information disponible

**Effets mutagènes** Aucune information disponible

**Effets sur la reproduction** Aucune information disponible

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.



## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

CE50/72h/algues = 2.7 mg/L  
 EC50/48h/Daphnia = 5.4 mg/L  
 CL50/poisson/96 h = 15.2 mg/L

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible sur le produit.

Nom chimique	Log Pow
Desmedipham	3,39
Ethofumesate	2.7
Phenmedipham	3.59
Tributyl phosphate	2.5
1,2-Benzisothiazolin-3-one	1.3

### 12.4 Mobilité dans les sols

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

### 12.6 Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus/produits non utilisés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales.
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR.
<b>No de déchet suivant le CED</b>	020108 - déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

**14. Informations relatives au transport****ADR/RID**

<b>14.1 N° ONU</b>	UN3082
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a ( Ethofumesate, Phenmedipham Desmedipham )
<b>14.3 Classe de danger</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Oui
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	274, 335, 375, 601

**IMDG/IMO**

<b>14.1 N° ONU</b>	UN3082
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s ( Ethofumesate, Phenmedipham Desmedipham )
<b>14.3 Classe de danger</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Polluant marin
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	274, 335, 969

**IATA/ICAO**

<b>14.1 N° ONU</b>	UN3082
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s ( Ethofumesate, Phenmedipham Desmedipham )
<b>14.3 Classe de danger</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Oui
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	A97, A158, A197

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement

#### Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
EINECS/ ELINCS	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
PICCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
Chine	-
AICS (Australie)	Est conforme
KECL	Est conforme

#### Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

**16. Autres informations****Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Date de révision** 09-juin-2017

**Remarque sur la révision** Sans objet

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

**Avis de non-responsabilité**

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication. Ils concernent le PRODUIT EN L'ETAT. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun nouveau danger ne puisse apparaître. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit. Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**